



NOTRE DEVISE : « IL N'Y A PAS DE JOUEUR PLUS IMPORTANT QUE L'EQUIPE. »

CHARTRE DU CLUB

En signant une licence au Saint-BrévinBasketClub, le joueur et ses parents acceptent d'adhérer aux droits et devoirs énoncés dans cette charte qui doit nous aider à rendre la vie au club la plus sportive et la plus conviviale possible.

Le club s'engage à :

- Assurer et licencier le joueur auprès de la F.F.B.B.
- Mettre à disposition du joueur le matériel nécessaire pour les entraînements et la compétition (matériel pédagogique, maillots et shorts pour les matchs...)
- Assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement.
- Communiquer et transmettre les informations du club aux joueurs et aux familles.
- Faire progresser le joueur à son rythme, développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
- Permettre au joueur de faire de la compétition avec plaisir.
- Associer les parents à la vie du club.

Le joueur s'engage à :

- Participer à **tous** les entraînements et les compétitions de son équipe.
- Prévenir son entraîneur ou coach en cas d'absence ou de retard.
- Être ponctuel lors des entraînements et des heures de rendez-vous de match.
- Être volontaire, faire les efforts demandés et être à l'écoute des entraîneurs pendant les entraînements et les matchs tout au long de la saison.
- Venir avec une tenue de sport adaptée à la pratique du basket-ball à chaque entraînement et à chaque match.
- Respecter l'encadrement du club, les adversaires, les arbitres, la table de marque.
- Respecter les lieux et le matériel mis à disposition aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.
- Répondre présent à une convocation d'arbitrage, de table de marque ou de responsable de salle ; et à trouver personnellement un remplaçant en cas d'indisponibilité.
- Véhiculer une bonne image du club à tout moment et où qu'il soit.

Les parents s'engagent à :

- S'assurer de la présence de l'entraîneur à l'intérieur du gymnase avant d'y laisser leur enfant.
- Respecter les horaires afin de ne pas perturber les entraînements.
- Respecter l'encadrement du club, les adversaires, les arbitres, la table de marque.
- Venir soutenir et encourager leur enfant et son équipe dans un esprit sportif, sans pour autant se substituer au coach.
- Assurer le transport de l'équipe selon le planning établi par le coach.
- Laver les maillots de l'équipe de leur enfant à tour de rôle.
- Apporter leur contribution au club en participant à la tenue du bar à tour de rôle.
- Respecter la constitution des équipes établie par les coachs et les entraîneurs en début de saison et susceptible d'être modifiée en cours de championnat.

Le Bureau se réserve le droit de sanctionner tout licencié qui ne respecterait pas ses engagements.